

L'OMJS de Saint-Flour a tenu son assemblée générale annuelle jeudi 6 avril 2023 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour, sur convocation et invitation des Co-Présidents Marc Pougnet et Nicolas Fernandez en date du 14 mars 2023.

**Ci-dessous le procès-verbal reprenant tous les éléments relatifs à l'AG.
Les documents sont disponibles dans les locaux de l'OMJS.**

ANNEXE 1 : émargements

ORDRE DU JOUR :

- Mise au vote du PV de l'AG 2022
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2022 - perspectives 2023
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Mise au vote des rapports
- Approbation des comptes et affectation du résultat 2022
- Budgets prévisionnels 2023
- Election du Conseil d'Administration
- Informations diverses
- Questions diverses
- Prises de parole - clôture

1. Approbation du PV 2022.

Après délibération, le PV de l'Assemblée Générale de 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

ANNEXE 2 : rapport moral du Président

3. Rapport d'activité OMJS / ALSH 2022

ANNEXE 3 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Après délibération, le rapport moral ainsi que le rapport des activités sont approuvés à l'unanimité.

4. Bilan financier

Bilan définitif et Compte de résultat 2022 :

Les comptes annuels au 31 décembre 2022, faisant apparaître un total de bilan de 206 189,29 € et un résultat déficitaire de 16 492,50 €, sont présentés par Mr Michael LACROIX.

Mr Christian GAUZY, commissaire aux comptes donne lecture de son rapport général, relatif aux comptes annuels 2022, certifiant la régularité et la sincérité de ces derniers et l'image fidèle qu'ils donnent des opérations de l'exercice et de la situation financière de l'association et son rapport spécial sur les conventions réglementées concluant à l'absence de conventions.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

5 - Approbation des comptes et affectation du résultat 2022 :

Après délibération, les membres de l'Association valident à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 2022 tels que présentés et décident à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2022, soit un déficit de 16 492,50 € en report à nouveau.

6 - Budgets prévisionnels 2023 :

Le budget prévisionnel de l'Association pour l'année 2023 est présenté à l'ensemble des membres.

Après délibération, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

7. Election du conseil d'administration

<i>Association</i>	<i>Composition 2023</i>
Alerte Sanfloraine	Philippe BOUILLAGUET
Loisirs GV Cantal	Angélique GERBERT
Yoga	Marie-Pierre MURAT Cathy PLAGNE
Sport Nature	Joël CHARBONNEL
ASPTT	Jean MIZOULE
Pétanque	Hervé LAGARDE Laurent FILLON
Retraite sportive	Michel GRAS Marguerite TARRISSON
Rugby club Saint-Flour	Sébastien LOUSSERT
La sanfloraine	Viviane COMTE
Amicale Laïque	François ESCHALIER André NUQ
SFHB	Sandrine FIDELLE Géraldine CHALIER
Savate Club	Jules BERTHELOT
Tennis club	Elise TEIL Marc POUGNET
USS Football	Cyril MEYRIAL-LAGRANGE
Vélo club	Marc VELAY
Représentants élus	Nicolas FERNANDEZ
	Marine NEGRE
	Jérôme GRAS
	Corinne AMAT
	Géraud DELPUECH
	Maryline VICARD
	Bonnie DELEPINE
Médecin	Jean-Luc FAURE
Représentation	Nb de représentants associations : 21
	TOTAL MEMBRES : 29

Les 21 candidats sont élus à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

8. Questions diverses :

- Jérôme Gras fait remarquer que la fermeture des ALSH les 15 derniers jours d'été peut poser un problème aux familles. Il a félicité l'augmentation des rémunérations des animateurs tout en précisant que cela reste encore très faible. Guillaume Delcelier a répondu que la rémunération proposée actuellement ne sera plus un frein au niveau du recrutement. Avec le passage de la formation Bafa à 16 ans et la forte participation lors de la session organisée par le centre social, nous allons pouvoir renouveler le vivier d'animateurs sur le territoire ; mais il est quand même difficile de recruter en fin d'été car les jeunes prennent quelques vacances et préparent leur rentrée universitaire. Les familles ayant été prévenues suffisamment tôt, la fermeture de la fin d'été ne devrait pas leur poser de problème pour s'organiser.
- André Nuq questionne sur la recette des locations VTT par rapport au nombre de vélos sur Saint-Flour Communauté. Guillaume Delcelier précise que la recette présentée ne concerne que les vélos en locations à l'OMJS et non la totalité du parc de l'intercommunalité.
- Margot Tarrisson questionne sur le Challenge Senior porté par le CROMS. Michèle Clavière précise que cela ne vise pas le même public que les associations et donc qu'il n'y a pas de concurrence.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, plusieurs prises de paroles : Romain Jammet, Président du CDOS du Cantal, Michèle Clavière, Présidente du CROMS AURA ; Marilyne Vicard, Conseillère Municipale de Saint-Flour, Déléguée aux Sports et à la Vie Associative ; Marina Besse, Conseillère Départementale du Cantal ; Jeanne Vo Huu Le, Inspectrice et Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Cantal.

Marc Pougnet clôture l'Assemblée Générale.

Fait à St-Flour,
Le 26 avril 2023

Les Co-Président,


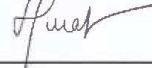



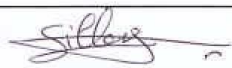





Marc PUGNET


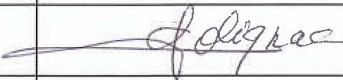


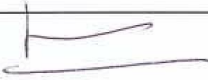
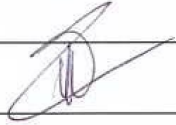



Nicolas FERNANDEZ



ANNEXE 1 : émargements

Assemblée Générale du 06/04/2023		
Association / collectivité	Nombre de vote	Signature
Alerte Sanfloraine	3	
Yoga	3	
Sport Nature	2	
ASPTT	2	
Base de loisirs Garabit Mallet	1	
Karaté	1	
Les Archers	1	
LOISIRS GV	1	
MUAY KHA GYM	1	
Modele club	1	
Moto club	1	
Pétanque	3	
Retraite sportive	4	
CJB 15	2	
Rugby club	4	
La sanfloraine	4	
Amicale Laïque	4	
SFHB	3	

Savate club	1	
Saint-Flour au Galop	3	
Tennis club	3	
USS boules Lyonnaises	1	
EQUI CLUB	2	
USS Football	4	
Vélo club	2	
AS Lycee Haute Auvergne	1	
AS Blaise Pascal	1	
AS La Vigière	1	
AS Saint-Vincent	1	
AS Saint-Joseph	1	
AS LEPA Volzac	1	
Bonnie DELEPINE	1	
Jérôme GRAS	1	
Marine NEGRE	1	
Nicolas FERNANDEZ	1	
Corinne AMAT	1	
Géraud DELPUECH	1	
Marilyne VICARD	1	

ANNEXE 2 : rapport moral du Président

« Bonsoir à toutes et à tous,

Madame Marina Besse représentant Bruno Faure Président de Conseil départemental,

Mme Maryline Vicard, représentant Philippe Delort, maire de St-Flour,

Mme Michèle Clavière, Présidente et Yvette Celarier, trésorière du CROMS, Comité régional des Offices des Sports

Monsieur Romain Jammet, Président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif),

Mme Jeanne Vo-Huu-Le, Inspectrice, Cheffe du service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Cantal

Mesdames et Messieurs les élus du département, de la Communauté de communes, de la ville de St-Four et des communes du territoire,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations ou leurs représentants

Mesdames – Messieurs. Merci pour votre présence

Merci d'excuser les absences de Messieurs Jean-Yves BONY, Vincent DESCOEUR, Députés du Cantal, Bernard DELCROS, Stéphane SAUTAREL, Sénateurs du Cantal.

Brigitte DUBOIS (Directrice du service éducation jeunesse du conseil départemental, Landry RAFIN (CEPJ référent politique éducative, vie associative)

Jean-Jacques Monloubou, conseiller départemental et Vice-Président St-Flour Co

Philippe Mathieu Vice-Président Saint-Flour Communauté

Nous allons revenir sur une année 2022 puis sur les perspectives 2023.

Les années précédentes, j'avais l'habitude de vous dire que l'OMJS était dans la continuité, je pourrais dire la même chose pour ce qui est :

- de la co-présidence avec Nicolas qui s'est poursuivie après une année d'expérimentation

- des réussites, je veux parler de Maxence qui a clôturé ses 2 ans d'apprentissage par l'obtention des diplômes de BPJEPS et de directeur de centre de loisirs, et au niveau activités et événementiel (soirée des trophées, étape sanfloraine, CIJ, ...).

Pour le reste, on ne peut pas dire que c'est un long fleuve tranquille et je vais m'en expliquer :

- l'OMJS du fait du développement de ses activités (événementiel, ALSH, animations) se trouve impliquer tout au long de l'année, vous le verrez au travers du rapport d'activité et cela laisse peu de temps de répit et de «tranquillité»

- en plus parfois des imprévus interviennent :

- tel que le départ de Cindy,

Je profite de l'occasion pour la remercier à la fois pour le travail réalisé (structuration et développement des ALSH) et pour le passage de témoin avec Mailys.

Je souhaite la bienvenue à Mailys Portefaix qui a déjà démontré qu'elle a les compétences pour prendre la relève et s'intégrer à l'équipe.

- et comme 3ième point, les finances qui ont été impactées par l'augmentation des charges (animations, transports, personnel) et font apparaître un déficit sur le budget 2022.

Sur les dernières années, nous avons compensé par des candidatures d'appels à projet (ANS, CROMS, location VTT,...) que nous allons poursuivre mais qui ne compensent plus.

Vous aurez tout le détail avec Mickael, notre comptable.

Pour 2023, nous avons sollicitées les collectivités pour une augmentation de leurs participations sachant que ces dernières n'ont pas évoluées depuis 2004 pour la ville de St-Flour, 2011 pour St-Flour Co.

Je remercie déjà la présidente de St-Flour Co et les élus d'avoir voté dans les orientations budgétaires une augmentation, avant le vote du budget demain, j'espère que le Maire de St-Flour et son équipe pourront en faire de même.

Un mot sur les Réflexions et perspectives évoquées l'année dernière

- la poursuite du déploiement du PAVA dans le cadre du schéma départemental (cela correspond au Guid'asso, Guillaume vous en parlera)
- la mise en œuvre de l'intermédiation dans le cadre des services civiques volontaires, nous avons accompagné des clubs sans engager de services civiques pour eux à ce jour.
- la labellisation en tant que Maison Sport Santé (action dans laquelle nous n'avons pas souhaitée nous engager, mais où nous restons un acteur sur le territoire.)

Orientations 2023

Pour 2023, nous proposerons au CA qui se réunira à l'issue de cette AG, de poursuivre avec **une co-présidence**

Des activités dans la continuité :

- les animations durant les vacances,
- le fonctionnement de nos 3 ALSH,
- un calendrier événementiel bien rempli
- un projet du CIJ à mettre en place (Jérôme vous en parlera)

Une incertitude :

Le CDD de Maxence qui se termine fin août et dont les financements qui nous ont permis de couvrir son année seront terminés.

Des nouveautés :

- coté ALSH, la présidente et les élus de St-Flour Co ont voté dans les orientations budgétaires 2023, la mise en place d'une aide au BAFA « Pass ton BAFA » de 250 € et un budget pour harmoniser et revaloriser les salaires des animateurs et animatrices, ce qui va faciliter nos recrutements
- coté pétanque : nous sommes déjà engagés auprès du club de Pétanque de la Haute Auvergne pour le dossier d'organisation d'un championnat de France en juin 2024
- coté vélos électriques, une réflexion est en cours sur la mise en place d'après-midi découverte sur le principe de « Roulez seniors »
- Participation à l'organisation des rencontres territoriales de la jeunesse et de l'Europe qui auront lieu à Saint-Flour
- Réflexion sur l'organisation des rencontres de la vie associative

Remerciements

Merci, à Michael, notre comptable, à Christian, notre commissaire aux comptes, merci aux salariés Cindy, Mailys, Guillaume, Jérôme, Alexis, Maxence,

- à Vianney qui les rejoint aux vacances
- à nos 2 services civiques,
- à la cinquantaine d'animatrices et d'animateurs des ALSH.

Merci pour votre implication, votre engagement, votre esprit d'équipe.

Merci aux membres du bureau pour leur présence, leur soutien et leur confiance : Marie-Pierre, Maryline, Sandrine, Philippe, Franck, Hervé, Joël et Nicolas, sans oublier Jeannot qui a participé activement à nos réunions de bureau en tant qu'invité.

Enfin, merci à tous nos partenaires :

- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports
- La CAF, la MSA
- les élus du département, sénateurs et députés
- Le Conseil départemental du Cantal et ses conseillers
- Le Comité Régional des Offices Municipaux des Sports
- La région AURA

Un petit mot de remerciements pour les agents des services techniques et autres de St-Flour, de St-Flour Co, des maisons de services et des communes qui répondent à nos diverses sollicitations.

Mes remerciements,

- aux élus de la St-Flour Communauté pour la confiance qu'ils nous accordent dans notre mission auprès de la jeunesse de notre territoire, pour la gestion des Centres de Loisirs (ALSH) et les différentes animations, la gestion du Pass Activ Jeunes et du Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ).
- Aux élus de la ville de St-Flour dans le cadre de la convention d'objectifs.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur les points évoqués ou pour toute autre demande.

Merci à toutes et à tous pour votre attention et bonne AG. »

ANNEXE 3 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Actions en faveur de nos associations membres

- Communication

L'OMJS a aujourd'hui plusieurs supports pour communiquer autour de son activité ainsi que les événements des associations.

Digital :

- Site internet
- Facebook
- Mailing

Papier :

- Presse locale, très bonnes relations qui permettent de relayer les informations OMJS et ALSH.
- Quelques affiches pour annoncer de l'événementiel mais utilisation très limitée.

- Forum des associations

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour a reconduit pour la 10^{ème} année consécutive le Forum des associations le samedi 10 septembre de 9h à 12h30. Cette édition a connu un grand succès avec 53 associations (33 associations sportives et 20 associations, caritatives, culturelles...) présentes et un public très nombreux sur toute la matinée (environ 600 personnes).

Cette journée avait le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place. Les familles ont pu également obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs d'aide et même retirer leur Pass Activ'Jeunes.

• Fête du Sport

Dans la continuité du forum des associations, nous avons organisé la fête du sport le samedi 10 septembre de 14h à 16h30. Au total, 13 associations sportives ont participé à cette manifestation.

Pour rappel, l'objectif de cette journée est multiple :

- * Promotion des associations sportives membres de l'OMJS
- * Promotion / mise en valeur des installations sportives communales et intercommunales

- PAVA

L'OMJS est labélisé PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) depuis 2013.

Dans ce cadre-là nous sommes amenés à accompagner les associations qui le souhaitent dans différents domaines.

La commission PAVA de l'OMJS (constitué de bénévoles et de salariés de la structure) a accompagné plusieurs associations dans leurs démarches de modification de statuts, dans la création du compte asso et dans les demandes de subvention FDVA.

Nous les aidons également au niveau de leur support de communication (affiche, tract, flyer, etc...) : Traversée Blanche, Corrida de Noël, Sanflor'Ensemble, Ventre à terre aux 3 roches...

Dispositif Guid'asso :

Les associations ont été pendant la période de crise sanitaire des acteurs essentiels de la vie publique, sociale et citoyenne de notre société. A la sortie de cette crise, les retours d'expérience ont incité les services de l'Etat en charge de l'accompagnement de la vie associative à lancer une consultation nationale pour évaluer les besoins des associations afin de renforcer leur soutien, à travers une démarche intitulée "**Guid'asso**" qui aura pour mission de :

- rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs (PAVA, collectivités, structures porteuses d'une mission de service public, réseaux associatifs...);
- s'adresser à toutes les associations quels que soient leurs objets ou leurs actions (sport, culture, santé, patrimoine, éducation populaire, environnement, entraide et solidarité...);
- renforcer les réponses aux questions des associations, liées à leur fonctionnement quotidien, leurs projets ou éventuelles difficultés.

Aujourd'hui, le travail de ce collectif est à l'étape du recensement des acteurs associatifs et des structures ayant accompli ce travail d'accompagnement existant sur le département.

Dans le Cantal, l'Etat a confié la réalisation de ce diagnostic à un consortium composé de la Fédération Départementale des Centres Sociaux et de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour. Pour effectuer ce recensement et recueillir les besoins des associations, ces deux structures ont proposé de renforcer le déploiement du recensement par une démarche partenariale avec des entretiens individuels.

Rôle du co-nimateur associatif (aux côtés du DDVA) : réalisation de l'état des lieux (repérage des acteurs, recueil des besoins, recensement de l'existant...); articulation et mobilisation régulière et active des membres du réseau;

Un financement est prévu en 2023 pour ce travail.

Un nouvel appel à candidature sera fait sur le département pour assurer la co animation des structures labélisées au côté du DDVA.

En cas de financement adapté, l'OMJS pourrait se positionner.

- Formation PSC 1

Afin de participer à la formation des dirigeants, entraîneurs, éducateurs des associations sportives sanfloraines, l'OMJS propose des sessions PSC1.

Ce diplôme attestant de la maîtrise des premiers gestes qui sauvent est devenu aujourd'hui indispensable aux personnes assumant la responsabilité de l'encadrement de jeunes notamment.

En 2022 ce sont 20 licenciés de nos associations membres qui se sont formés, repartis en 2 sessions. Ce qui amène à 258 personnes formées lors des sessions organisées par l'OMJS.

L'office des sports prend en charge la moitié du coup de la formation pour les licenciés des clubs membres.

• **Mise à disposition de la structure gonflable**

Depuis 2009, L'OMJS met à disposition des communes de Saint-Flour Communauté sa structure gonflable à raison d'une fois par an maximum par commune et en-dehors de ses périodes d'animation.

En 2022, cela représente 14 mises à disposition (Val d'Arcomie, Maurines, Neuvéglise, Lastic, Fridefont, Lavastrie, Les Ternes, Valuéjols, Lorcières, Antérrieux, Chamberton, Roffiac, Comité des fêtes de Fraissinet et Planèze Truyère football). Ce qui entraîne une rentrée financière (de 1120€) qui permet le renouvellement des structures.

• **Gouvernance et représentations**

Réunions en 2022

AG : 14/04

CA : 14/04 – 20/06

BD : 24/03 – 03/05 – 16/08 – 20/10

Commission des Trophées : 22/09 – 20/10

L'OMJS est régulièrement présent dans différentes instances et groupes de travail régionaux, départementaux et locaux qui demandent du temps, de l'investissement mais qui sont nécessaires pour le rayonnement de la structure.

Membre du Collège départemental FDVA, Comité Départemental Service Civique, Consortium Guid'asso, Consortium Rencontres territoriales de la jeunesse et de l'Europe, Comité Stratégique de SAVAARA, Comité de pilotage du centre social, du pôle animation de la MFR, du CADA, du groupe de travail sport santé...

Actions en faveur de la pratique sportive

- **Le Sport Corporatif**

Le Sport Corporatif est une pratique conviviale, amicale et de loisir, cette formule semble répondre à une vraie demande car chaque année de nombreuses équipes y prennent part. Lors de la saison 2021/2022, 10 équipes ont participé au championnat de Sport corporatif. Au programme, un championnat de Volley-ball ainsi que des soirées à thème (Escalade, Tir Sportif, Bowling, Badminton).

Pour répondre à une volonté de la ville de Saint-Flour, nous avons en partenariat avec la directrice du CADA intégré une nouvelle équipe de jeunes réfugiés. Celle-ci est encadrée par M. CALDAYROUX un bénévole du CADA que nous remercions au passage.

- **ALSH de Saint-Flour**

Depuis septembre 2022, les écoles primaires de la ville de Saint-Flour sont passées à la semaine de 4 jours, ce qui a entraîné la suppression des TAP et l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi matin, piloté par le CCAS.

L'OMJS (par l'intermédiaire de Maxence Bellanger) est intervenu 2h tous les mercredi matin de Toussaint à Noël en proposant différentes activités sportives.

- Intervention CADA

Sur demande de la ville, tous les mardi après-midi, l'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).

Dans un 1er temps les animateurs de l'OMJS ont proposé des activités en se rendant directement sur place (Molki, Mariole, Palet Breton, carabine laser...).

De septembre à décembre ce sont les résidents qui viennent pratiquer les activités dans les installations sportives communales et intercommunales encadrées par l'OMJS.

Ces temps d'animations sont des moments de partages très riches, avec des échanges toujours très intéressants.

- Site VTT – FFC

Au total, le site VTT Saint-Flour Horizons volcaniques comprend 37 circuits et un grand tour « Horizons Volcaniques » ce qui représente plus de 1 000 km de sentiers. Le balisage est assuré par l'OMJS et le service pleine nature de Saint-Flour communauté.

Durant les mois d'avril à juin, les 2 services civiques (Yohan Bosmet et Valentin Magot) ont participé au balisage des 14 circuits sur 37 et d'une partie de Grand tour Horizons volcaniques.

- Location de VTT / VTC à assistance électrique

Saint-Flour communauté s'est doté en 2019 d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique. L'acquisition de ces 54 vélos à assistance électrique par la Collectivité a reçu le soutien financier à hauteur de 80% dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

Ce parc composé de 28 VTT et 26 VTC a été dispatché chez différents prestataires de façon à couvrir tout le territoire de la Communauté de Commune. L'OMJS a été retenu pour faire partie de des loueurs, nous avons en parc 8 VTT et 6 VTC.

Le tarif de location qui a été fixé par la Collectivité est le suivant :

- Demi – journée : 25€ pour un VTC et 35€ pour un VTT
- Journée : 35€ pour un VTC et 50€ pour un VTT
- Journée supplémentaire : 25€ pour un VTC et 40€ pour un VTT
- Semaine : 200€ pour un VTC et 240€ pour un VTT

En tant que prestataire nous assurons le traitement des contrats des locations avec la mise à disposition et le suivi de l'état du matériel puis nous rendons des comptes à Saint-Flour Communauté.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des locations pour l'année 2022.

BILAN LOCATION HORS PERIODE ESTIVALE DU 01/01/2022 AU 30/04/2022 ET DU 01/10/2022 AU 31/12/2022												
VTT						CHOIX DE LOCATION	VTC					
LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE	LOCATION MOIS		LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE	LOCATION MOIS	
Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents			Résidents	Non-Résidents					
16	1	4				NOMBRE DE LOCATION		2		3		
30,00 €	50,00 €	25,00 €	40,00 €	100,00 €	200,00 €	PRIX UNITAIRE		25,00 €	35,00 €	30,00 €	70,00 €	150,00 €
480,00 €	50,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL		0,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €	450,00 €

RECETTE TOTALE 1 150,00 €

BILAN LOCATION PERIODE ESTIVALE DU 01/05/2022 AU 30/09/2022										
VTT					CHOIX DE LOCATION	VTC				
LOCATION DEMI-JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE			LOCATION DEMI-JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE	
11	23	8			NOMBRE DE LOCATION		15	5		
30,00 €	50,00 €	40,00 €	240,00 €		PRIX UNITAIRE		25,00 €	35,00 €	30,00 €	200,00 €
330,00 €	1 150,00 €	320,00 €	0,00 €		TOTAL		375,00 €	175,00 €	0,00 €	0,00 €

RECETTE TOTALE 2 350,00 €

Total des Locations 3 500,00 €

➤ **Gestion des équipements sportifs**

- Gestion des plannings des équipements sportifs Municipaux et intercommunaux

L'OMJS est chargé d'établir le planning d'utilisation annuelle de chaque installation sportive en concertation avec tous les utilisateurs. Au total, cela concerne actuellement 12 espaces distincts : Gymnase Victor Hugo, Gymnase La Vigière, Gymnase La Fontlong, Gymnase de Besserette et Salle annexe, Terrain en Herbe et Terrain Synthétique, Complexe Intercommunal avec le Dojo, le Mur d'Escalade, la Salle annexe, le City Stade et le Club-House.

L'OMJS étudie également toutes les demandes d'utilisation des équipements à titre exceptionnel (tournois, quine, stages, réunions...) et transmet un avis à la Collectivité concernée pour validation.

Cette mission est très lourde en charge de travail car elle nécessite de nombreux ajustement et arbitrages au quotidien.

En terme pratique, l'OMJS assure le lien entre les différents utilisateurs (scolaires, associations, etc ...) et les services techniques ainsi que les élus des différentes collectivités exploitant les installations. Cela permet de coordonner au mieux en ayant une vue globale de l'utilisation des infrastructures car ces dernières sont extrêmement utilisées avec une fréquentation quasiment totale en termes de plage horaire.

- Gestion du système de contrôle d'accès du complexe et de Besserette

L'OMJS a en charge la programmation du logiciel Booky, ainsi que le paramétrage de tous les badges qui permettent l'accès au Complexe, au gymnase de Besserette et à l'ALSH de Saint-Flour. Au total nous avons 31 associations sportives qui utilisent les différentes salles sportives ainsi que 14 établissements scolaires.

L'OMJS gère aussi le système de vidéo surveillance des installations sportive du gymnase de Besserette, du complexe et de l'ALSH.

Actions en faveur de l'évènementiel sportif local

2022, le retour des événements sportifs !

« Traversée Blanche »

Après une année blanche en 2021 en raison de la crise sanitaire, les organisateurs de la Traversée Blanche ont renoué avec cette randonnée hivernale. 1150 personnes ont répondu présent le dimanche 27 février 2022 sur la commune de Roffiac pour marcher en faveur du handicap. Il faut dire que tout avait été fait pour que le plus grand nombre puisse participer dans une ambiance particulièrement agréable à cette manifestation « populaire et caritative » et même la météo était de la partie. 5 000 euros ont été reversés à l'association « Arnaud ».

« Sanflor'Ensemble »

Cette manifestation qui a pour but de récolter des dons afin de financer des cours de gym après cancer, et d'améliorer l'accueil au centre Jean Perrin, rencontre toujours un élan de générosité.

En 2022, la manifestation a eu lieu à Saint-Flour le dimanche 3 avril.

L'OMJS soutien cette manifestation au niveau des supports de communication et de la prise d'inscriptions et réception des dons. L'OMJS a également encadré la sortie VTT AE.

"La Méridienne"

Dans le cadre du "Réseau de Villes" regroupant Brioude, Issoire et Saint-Flour, et après 2 années de coupure en raison de la crise sanitaire, la 10ème édition de "la Méridienne" s'est déroulée le dimanche 22 mai, au départ de Brioude.

Ce sont pas loin de 350 coureurs qui ont pris le départ sur les 4 circuits proposés.

L'OMJS a assuré le ravitaillement à Saint-Flour des 2 grands circuits (230 coureurs).

La 11ème édition aura lieu le dimanche 21 mai au départ d'Issoire.

« Grand parcours »

Depuis maintenant 3 ans, l'OMJS, sollicité par l'organisation du Grand Parcours à Chaudes-Aigues, assure la partie chronométrage du raid le jour de la manifestation, le samedi 11 juin en 2022. Cette dernière aura lieu cette année le samedi 10 juin.

« Fit Days »

L'OMJS a participé en collaboration avec la ville de Saint-Flour à l'organisation des Fit Days, le vendredi 24 juin sur les allées Georges Pompidou. Une manifestation en direction des écoles primaires de la ville (cycle 3).

L'objectif étant de sensibiliser les enfants à la pratique du sport, initiation au triathlon, et participation à différents ateliers (bien manger, égalité des sexes, préventions routières, développement durable...). En raison des fortes pluies la matinée a été annulée. 3 écoles ont pu participer l'après-midi.

La 2ème partie, à partir de 17h était ouverte au grand public avec possibilité de qualification pour représenter la ville lors de la finale le 12 juillet 2022 à Salvétat-sur-Agoût (Haut-Languedoc - 34).

A noter que plusieurs petits sanflorains ont participé à la finale le 12 juillet, et un jeune a même gagné dans sa catégorie.

« Saint-Flour de Haut en Bas »

La ville de Saint-Flour souhaitait qu'une nouvelle manifestation sportive soit mise en place à Saint-Flour. L'OMJS c'est donc naturellement associé à ce projet au côté du service événementiel de la ville.

Après quelques réunions de travail il a été décidé de proposer une randonnée avec l'objectif de faire découvrir la ville. « Saint-Flour de haut en bas ». L'office de tourisme et le PAH se sont également associés au projet.

L'OMJS a assuré le balisage des circuits, les inscriptions le jour de la manifestation ainsi que le ravitaillement sur le grand parcours.

Une centaine de randonneurs ont participé à cette 1ère édition, mais à l'arrivée pendant la dégustation des produits locaux et autour des danses proposées par le CDMDT, un orage a éclaté et écourté l'évènement.

La manifestation devrait être reconduite en 2023 le dimanche 25 juin.

« L'Etape Sanfloraine »

Depuis maintenant plus de 20 ans, l'OMJS assure la coordination administrative de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Cette épreuve cyclosportive, avec des parcours ouverts aux cyclotouristes et aux vélos à assistance électrique, est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, au Trophée Label d'Or porté par la FFC et Challenge CycloTour Rotor.

Cet événement reflète le dynamisme du milieu associatif locale, entraînant la réussite de notre manifestation qui est le résultat d'une mise en commun des forces vives : Vélo Club du Pays de Saint-Flour, le bureau d'organisation de l'Etape Sanfloraine, l'OMJS, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour communauté, et bien sûr les quelques 300 bénévoles des communes traversées par les différents parcours.

Un remerciement tout particulier aux services techniques de la commune pour leur disponibilité qui contribue largement à la réussite de notre cyclo.

C'est en interne à l'OMJS que nous réalisons le travail de création, de coordination, de communication, de montage de différents dossiers et demandes d'autorisations ; qui s'étale sur plus de 10 mois de l'année (ça ne veut pas dire que l'on ne fait rien les deux autres mois 😊).

L'édition 2022 a connu une nouvelle fois un vif succès malgré la météo plus que capricieuse. Un record de participant a été enregistré à la fois sur le prologue (94 courageux), ainsi que le dimanche sur les 3 parcours proposés (815 inscrits).

La prochaine édition aura lieu le weekend du 12 et 13 août 2023.

« Marchons dans nos campagnes »

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie.

En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire.

Grace au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2022 dans 5 communes de St Flour communauté.

- Talizat et Valujols (un lundi sur 2 de 15h à 16h)
- Pierrefort (Mardi de 15h à 16h)
- Ruynes en Margeride (Jeudi de 15h à 16h)
- Neuvéglise Sur Truyère (Vendredi de 15h à 16h)

En cas de mauvais temps la municipalité met une salle à disposition pour proposer une séance de gym douce en repli

Emmanuel Rolland Educateur sportif à Saint-Flour Communauté a encadré ce service gratuit, remplacé par les éducateurs de l'OMJS en cas d'absences de janvier à juin.

Depuis septembre, c'est Maxence Bellanger pour l'OMJS qui assure ce service sur les mêmes lieux en sachant que le lundi il n'y a plus d'alternance et que ce n'est qu'à Talizat.

A noter que la fréquentation ne cesse d'augmenter avec plus de 10 participants chaque après-midi.

« Roulez seniors »

Une semaine d'initiation au vélo à assistance électrique a été proposée aux seniors par St Flour Communauté en partenariat avec le CROMS et l'OMJS en septembre.

L'OMJS était en charge du montage du dossier de financement, et les animateurs ont assuré l'encadrement des 5 journées : Ruynes en Margeride, Pierrefort, Chaudes Aigues, Neuvéglise sur Truyère et Saint-Flour.

Une belle réussite avec une douzaine de participants à chaque fois (le max)

« Cantal Tour Sport »

Pour la 2nd année consécutive, l'OMJS a été sollicité par le Conseil Départemental du Cantal pour être l'interlocuteur locale dans l'organisation du Cantal Tour Sport. Cette manifestation à destination des 6/18 ans s'est tenue le jeudi 27 octobre 2022 dans le cœur de ville. La thématique sport et patrimoine a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec plus de 600 enfants qui ont pu participer à la quinzaine d'activités gratuites. Une très belle édition avec la présence de Romain Bardet toute la journée à Saint-Flour

L'occasion aujourd'hui de remercier les associations qui ont répondu présent, ainsi que les services techniques de la commune. Merci au service jeunesse et sports de nous avoir renouveler sa confiance, la prochaine édition se tiendra en octobre 2023.

« Téléthon »

A l'occasion du Téléthon qui a eu lieu les 2 et 3 décembre 2022, l'OMJS a mobilisé une nouvelle fois le monde sportif Sanflorain pour apporter sa contribution à la recherche. Un grand merci aux 8 associations qui ont participé et ont permis de récolter la somme de 1758 €. Le RCSF, la Pétanque Haute Auvergne, Saint-Flour Handball, le tennis club de Saint-Flour, les sections Basket et judo de la sanfloraine, le savate club et le club de yoga. En partenariat avec la ville de Saint-Flour, des urnes ont été mise en place durant la semaine du téléthon (état civil, centre social, cinéma, la médiathèque et à l'OMJS)

« La Corrida de Noël »

Le samedi 17 décembre, l'OMJS en collaboration avec l'association Sport nature a proposé sa traditionnelle Corrida de Noël pour les enfants.

Cette année, sur demande du Comité des fêtes de Ste Christine, avec l'objectif d'intégrer cette manifestation au week end de Noël de la ville basse (marché de Noël, animations...), nous avons repropoé la corrida place de la liberté. Ce lieu permet d'être plus visible. 4 circuits étaient proposés en fonction de l'âge 3 à 12 ans. Ce sont plus de 80 enfants qui ont participé.

« Soirée des Trophées de l'OMJS »

Après 4 années de repos forcé, la dernière soirée datant de 2018, la commission des trophées a relancé cet événement majeur dans la vie sportive de notre territoire. Sous le parrainage de deux athlètes reconnues : Anne-Lise Rousset et Charlene Clavel. Merci à elle pour leur présence. Cette soirée qui a permis de mettre en lumière et récompenser le mouvement sportif du territoire : bénévoles, joueuses, joueurs, arbitres, ; a rencontré un vif succès avec une Halle aux Bleds comble. C'est 13 trophées remis pour la catégorie bénévole, 4 trophées pour la catégorie individuels, 6 trophées pour la catégorie équipes, 1 trophée spécial décerné par la presse locale, 1 trophée spécial décerné par le conseil intercommunal des jeunes, 4 super trophées décernés par la commission d'organisation et un super trophée d'or voté par le public parmi les 4 super trophées.

Merci à toutes les associations pour avoir fait de cette soirée une belle réussite. Merci également à la commune pour la mise à disposition de la salle ainsi qu'aux services techniques.

L'OMJS a également participé à la projection en avant-première du film « ce qui compte » documentaire sur son record sur le GR20 en corse

Actions en faveur de la Jeunesse

• **Point Salariés et Stagiaires**

Depuis de nombreuses années l'OMJS essayent de répondre aux demandes des élèves des établissements scolaires de notre secteur en acceptant de les prendre en stages.

Point salarié et stagiaires

Stage découverte 3^{ème} :

- Enad Alhraki : Blaise Pascal du 17 au 21 octobre
- Gabin Becker : Collège de Chaudes Aigues du 14 au 18 Novembre
- Enzo Condon : La Vigière du 12 au 16 décembre

St Vincent : 1ère Bac Pro SAPAT :

- Léa Planche : du 21 février au 18 mars

St Vincent : CAP SAPAT

- Adrien Maurel : du 28 mars au 8 avril

UFR STAPS stage 100h

- Gaétan Audinet : du 29 novembre 2021 au 29 mai 2022

Un grand merci à nos 2 jeunes Service Civique, Yohan BOSMET et Valentin MAGOT pour leur investissement et la qualité de leur engagement dans les différentes missions confiées.

Comme vient de le dire Marc, l'équipe de l'OMJS a connu quelques modifications : Mailys Portefaix a remplacé Cindy Garrouste au niveau de la coordination des ALSH. Maxence en apprentissage à l'OMJS depuis septembre 2020 a validé son BPJEPS APT ainsi que le diplôme de directeur de centre de loisirs, il finira son CDD en aout 2023.

• **Dispositif Pass'Activ'Jeunes**

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

Ce carnet est proposé à tous les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés sur Saint-Flour communauté au tarif de 10€ pour 80 euros de prestations.

Depuis juin 2022, 869 exemplaires ont été vendus (sur 1200 exemplaires) dans les 5 points de vente (Maison des services de Chaudes-Aigues 15, Maison des services de Pierrefort 45, Maison des services de Ruynes-en-Margeride 45, Maison des services de Neuvéglise sur Truyère 29, OMJS de Saint-Flour 735).

• **Conseil Intercommunal des Jeunes**

20

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 6 avril 2023 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Les élections d'un nouveau CIJ se sont déroulées entre le 31 janvier et le 4 février 2022, dans les classes de 4 collèges ayant eu des listes de candidats : le Collège Louis Pasteur à Chaudes-Aigues, le Collège des Gorges de la Truyère à Pierrefort, les Collèges de La Vigière et de Saint-Joseph à Saint-Flour.

Il s'agit du 8^{ème} conseil intercommunal des jeunes composés de 18 jeunes issus de différentes communes de Saint-Flour communauté.

L'installation officielle s'est déroulée le vendredi 4 mars en présence de la présidente de Saint-Flour communauté, Mme Céline Charriaud.

Durant cette première année du mandat, les élus ont visité des équipements communautaires de Pierrefort (Maisons des services, halle d'animations, Micro-crèches, office de tourisme et médiathèque). Ils ont également travaillé sur l'organisation d'un séjour citoyen et de découverte à Paris.

Objectifs du projet :

- Permettre la découverte des institutions de la République,
- Comprendre comment sont votées les lois,
- Favoriser un esprit de cohésion du groupe,
- Mieux connaître la Capitale.

Durant les différentes réunions de préparation, les jeunes élus ont travaillé sur les devis concernant le choix du transporteur, les demandes de subventions.

Le séjour s'est déroulé du 2 au 4 novembre dernier (Voir Diaporama).

Actuellement, ils travaillent sur l'organisation d'une rencontre entre les élèves de 3^e scolarisés au sein des établissements des 5 collèges présent sur le territoire de Saint-Flour communauté. L'objectif de cette rencontre est de faciliter leur rentrée en seconde et une meilleure intégration au sein des lycées du territoire, grâce à ce moment de convivialité et qui permettra un brassage des jeunes entre tous les établissements.

Les animations pendant les vacances scolaires

Depuis février 2011, toutes les structures proposant des animations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes se coordonnent pour élaborer leur programme et l'OMJS réalise un support de communication commun permettant aux familles d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre proposée. Cette collaboration va même au-delà d'une simple communication commune puisque certaines animations sont menées conjointement par des animateurs de différentes structures. Par exemple, lors d'un mini-stage de l'OMJS, les enfants ont pu découvrir des activités sportives, mais également profiter des visites guidées proposées par le Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les mini-stages, nous travaillons en collaboration avec les associations sportives membres de l'OMJS

Animations	Nombre de Participants	Moyenne	Taux de remplissage
Grand jeu	392 (6 éditions)	46.5	
Grand Jeu ComCom *	286 (5 éditions)	42	
Stage 8/10 ans	63 (2 éditions)	31.5	98 %
Stage 11/13 ans	16 (1 édition)	24	66.6 %
Après'm 8/10 ans	49 (3 éditions)	24	87.5 %
Mini-Parc 3/7 ans	922 (28 éditions)	33	
Journée 8/10 ans	264 (9 éditions)	29.3	91.5 %
Journée 11/13 ans	174 (7 éditions)	25	78 %
Soirée 14/17 ans	72 (5 éditions)	14.4	90 %
Mini-Camp 9/10 ans	24 (1 édition)	24	100 %
Mini-Camp 11/13 ans	42 (2 éditions)	21	87.5 %
TOTAL	2304 (69 éditions)	33.5	

que nous remercions au passage.

Notamment pour 2022, le rugby club, Saint-Flour au galop et la section basket de la sanfloraine.

Dans le cadre de notre partenariat avec Saint-Flour Communauté, nous nous sommes attachés, cette année encore, à développer nos animations en direction des communes de Saint-Flour Communauté hors Saint-Flour.

- 6 éditions du grand jeu tout public les jeudis en soirée à :
Pierrefort, Anglards de Saint-Flour, Neuvéglise sur truyère, Ruynes-en-Margeride, Coltines et à Chaliers
- 1 après-midi d'animation :
 - à Ruynes (voltige)
 - à Villedieu (Chasse au trésor dans le village) En partenariat avec le PAH
- 2 mini-camp à Ruynes-en-Margeride
- 5 Journées sportives :
 - Ruynes-en-Margeride (2 éditions)
 - Chaudes-Aigues (2 éditions)
 - Pierrefort (1 édition)

Au total sur l'année 2022, durant toutes les animations proposées, nous avons enregistré 2304 participations, pour 112 demi-journées d'animations.

Gestion et coordination des ALSH

Depuis maintenant 7 ans, l'OMJS gère le centre de loisirs du Pays de Saint Flour (Saint-Flour/Margeride). En plus de ces 2 centres, nous nous sommes vus confiés début 2017 l'accueil de loisirs de la Planèze à Ussel.

Pour répondre au mieux au schéma d'organisation des services enfance-jeunesse et afin de permettre au plus grand nombre d'enfants du territoire de la Planèze de profiter des activités du centre de loisirs, nous avons maintenu le ramassage dans 6 communes. Pour le centre de Margeride, lors des petites vacances, nous assurons un accueil le matin et le soir cependant les enfants sont transférés sur le centre de Saint-Flour.

Cette organisation permet une cohérence sur le territoire avec un gestionnaire unique, déjà identifié par les familles, avec une mutualisation des moyens humains et une logique de coordination enfance jeunesse.

Au sein de nos 3 centres, nous mettons en place une dynamique pédagogique adaptée aux différentes tranches d'âge accueillies. Nous tenons à faire découvrir la richesse de notre patrimoine local tant culturel, sportif mais aussi artisanal. C'est pourquoi nous collaborons avec divers organismes sur notre territoire comme le SYTEC, le Centre Social, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Ecomusée de la Margeride, le conservatoire de musique...etc.

Tout au long de la journée, nous souhaitons transmettre aux des valeurs en lien avec la citoyenneté, l'autonomie, la coopération, le partage, le développement durable...etc.

A chaque période vacances, nous organisons nos animations autour de diverses thématiques pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux univers.

Nos objectifs sont de toujours proposer aux enfants des activités culturelles et sportives variées. Nous continuerons à leur faire découvrir notre territoire, à travers diverses sorties et activités.

Depuis l'année 2019, nous devons répondre à une charte d'engagement de la Communauté de Communes. Nous avons pleinement rempli les différents objectifs (tarification, modalité d'accueil, offre d'animation, transport, communication, restauration...).

Aussi fort de notre volonté d'accueillir tous les publics, nous avons pu avec une aide du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) accueillir 4 jeunes en situation de handicap (avec ou sans animateur supplémentaire). Nous avons pu donc intégrer deux jeunes atteints de troubles autistiques, un jeune atteint de surdité et mutisme et une jeune en situation de handicap moteur.

Les particularités de cette année 2022 :

- Ouverture classique des centres de Ruynes en Margeride et Ussel.
- Accueil restreint les deux dernières semaines d'août au centre de loisirs de Saint-Flour, réservé aux moins de 6 ans.
- Nous rencontrons de grandes difficultés pour recruter nos animateurs, la conséquence principale a été l'ouverture partielle les deux dernières semaines d'août. Cependant, la formation d'une quinzaine de jeunes au diplôme du BAFA devrait nous permettre de pallier cette difficulté.
- Formation de tous nos animateurs avant les vacances d'été aux bases de la langue des signes afin de faciliter la communication avec le jeune atteint de surdité et mutisme.
- Pas de mini-camps cet été / Pas de regroupement multicentres.
- Formation de deux directeurs BAFD toujours en cours de formation après avoir validé leur première partie.
- Dans une démarche écocitoyenne nous ne distribuons plus les programmes dans les écoles.
- Navette expérimentale mise en place par Saint-Flour Communauté aux vacances de Toussaint entre Andelat et Ussel.

Bilan fréquentation 2022

Février	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	66	532	132
Margeride	2	7	3
Planèze	16,2	65	16
Total	84,2	604	151

Pâques	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	61	467	85
Margeride	2,6	13	0
Planèze	21,75	52	35
Total	85,35	532	120

Juillet	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	91	1179	192
Margeride	19,43	229	43
Planèze	29	355	51
Total	139,43	1763	286

Aout (sans les 15 derniers jours)	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	87	747	121
Margeride	16,7	150	17
Planèze	26,4	243	21
Total	130,1	1140	159

Toussaint	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	54	421	67
Margeride	4	13	2
Planèze	13	40	12
Total	71	474	81

Année 2022	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	72	3346	597
%	70%	85%	15%
Margeride	8,95	412,00	65,00
%	9%	86%	14%
Planèze	21	755	135
%	21%	85%	15%
TOTAL	102	4513	797
%		85%	15%

En moyenne 102 enfants par jour d'ouverture ont été accueillis dans nos centres.

Bilan Inscriptions 2022

	Age	Saint-Flour	Ussel	Ruynes-en-Margeride	TOTAL
Schtroumpfs	3-4 ans	55	13	13	81
Minimoys	5-6 ans	127	26	24	177
Hobbits	7-8-9 ans	172	44	41	257
Avatars	10-11-12 ans	100	23	23	146
	TOTAL	454	106	101	661
	Familles	288	78	64	430

661 enfants d'inscrits soit 4.42% de plus qu'en 2021.

Nombre de contrats 2022	
Titulaire	29
Stagiaire	18
Non qualifié	3
Sous convention avec un autre organisme (Communauté de communes, Mairie, CCAS, Mission locale, GRETA, STAPS, MFR...)	2
TOTAL	52

430 familles d'inscrites (378 sans doublon) soit 4.13% de plus qu'en 2021.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30

E-mail : cgauzy@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames et Messieurs, les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice. Ch

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je vous précise que je n'ai pas fourni à votre association de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

-la réalité des valeurs figurant à l'actif du bilan.

-le traitement comptable et le rattachement des subventions et autres produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il est rappelé qu'il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

CH

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

J'ai effectué l'audit des comptes de votre association conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, dans le cadre desquelles le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

09

Fait à Aurillac, Le 20 mars 2023.

Le commissaire aux comptes,

Christian GAUZY



ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports Budget 2023

	Prévisionnel 2023	
	Recettes	Dépenses
Cotisations	800,00 €	750,00 €
Subventions	119 000,00 €	- €
Subvention Ville	26 000,00 €	
Subvention Com/Com	82 000,00 €	
Subvention ANS	1 000,00 €	
Guid'asso	5 000,00 €	
Subvention CROMS	5 000,00 €	
Mise à disposition matériels	1 500,00 €	
Fonctionnement	1 500,00 €	19 807,00 €
Photocopies	1 500,00 €	5 500,00 €
Equipement		1 000,00 €
Fournitures		500,00 €
Timbres – Intérets – Frais bancaires		500,00 €
Assurances		2 400,00 €
Entretien & essence véhicules		3 000,00 €
Comptable – Commissaire aux comptes		5 800,00 €
Site internet OMJS		350,00 €
Autres		757,00 €
Animation	12 500,00 €	23 500,00 €
	11 000,00 €	23 000,00 €
Aide Transport Animation	1 500,00 €	
Formation PSC1		500,00 €
Sport Corporatif	800,00 €	1 200,00 €
Charges de personnel	54 607,00 €	152 300,00 €
Salaires et charges OMJS	28 000,00 €	142 000,00 €
FONJEP	7 107,00 €	
Détachement personnels	1 500,00 €	8 000,00 €
Formation		2 300,00 €
Coordination ALSH	18 000,00 €	
SCV	1 400,00 €	1 550,00 €
CIJ	1 500,00 €	2 500,00 €
Gestion		1 000,00 €
Projet	1 500,00 €	1 500,00 €
Gestion des plannings	8 000,00 €	
Pass' Activ' Jeunes	11 000,00 €	11 000,00 €
Location VTT	3 000,00 €	
Soirée des Trophées	3 000,00 €	6 000,00 €
Fond Propre	3 000,00 €	
TOTAL	218 607,00 €	218 607,00 €
Déficit		- €

ALSH 2023

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports ALSH - Budget 2023

	Prévisionnel 2023	
	Recettes	Dépenses
Subventions	47 800,00 €	0,00 €
<i>Subvention Com/Com</i>	36 160,00 €	
<i>Bonis année N-1</i>	4 533,00 €	
<i>FONJEP</i>	7 107,00 €	
Fonctionnement	- €	20 000,00 €
<i>Divers (produit entretien, ecole besserette)</i>		2 500,00 €
<i>Materiel pedagogique</i>		3 000,00 €
<i>Fourniture alimentaire</i>		2 500,00 €
<i>telephone/internet/timbres</i>		2 500,00 €
<i>Fourniture bureau</i>		1 800,00 €
<i>Assurances</i>		3 700,00 €
<i>Comptable</i>		4 000,00 €
Transport	0,00 €	14 300,00 €
<i>Carburant</i>		1 800,00 €
<i>déplacements + loc mini bus</i>		12 500,00 €
Animation		13 500,00 €
Produits famille	60 000,00 €	
Prestations CAF	70 000,00 €	
<i>Prestation de Services</i>		
<i>Bonus territoire CTG</i>		
Prestations MSA	3 000,00 €	
Salaires	- €	106 000,00 €
<i>Animateurs</i>		53 500,00 €
<i>Poste Direction</i>		34 000,00 €
<i>Coordination OMJS</i>		18 000,00 €
<i>Détachement personnel</i>		
<i>Formation</i>		500,00 €
Restauration		27 000,00 €
TOTAL	180 800,00 €	180 800,00 €

